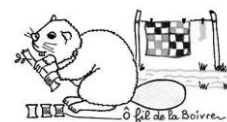


# Ô fil de la Boivre



Compte-rendu du CA du 24 avril 2015

Absentes excusées ;

- ◇ Nicole Panigeon.
- ◇ Chantal Clément.
- ◇ Claudine Thiollet.

La séance est ouverte par Anne- Marie à 12 h00.

• Nicole Dupuy fait le point sur les demandes de remboursement de billets d'entrées aux visites d'exposition. 13 personnes seulement ont demandé à en bénéficier les 37.

• Anne-Marie évoque le cas des adhésions en cours d'année. Depuis 2015, les cotisations sont payables en début d'année civile, aucune règle n'était jusque là prévue pour les adhésions en cours d'année. Après discussion, il est acté que **les personnes primo-arrivantes qui s'inscrivent pour une première fois en septembre puissent bénéficier d'une « offre découverte »** : la cotisation fixée à 15 euros inclus la part payée par l'association au repas de fin d'année (Noël).

• En ce qui concerne la remise des baby quilts à l'hôpital de Poitiers, Anne-Marie souhaite que cette remise puisse avoir lieu, en présence de la responsable AFM Téléton, en juin, semaine 25 : de préférence le lundi 16 ou le mardi 17.

Marie prendra contact avec le CHU.

• Exposition 2016 :

□ elle aura lieu **du 13 au 20 novembre 2016 à la salle des mariages**  
□ des demandes de subventions exceptionnelles seront faites dès septembre auprès du Conseil Général et de Grand Poitiers. Anne-Marie, Nicole et Mireille seront chargées d'effectuer les démarches  
□ 30 carrés bleus et blancs ont été faits, ils sont assez nombreux pour constituer un patch. Le montage reste à effectuer en septembre.

□ en projet : un travail collectif au point compté. Chaque brodeuse effectuera un motif libre sur des hexagones bleus avec du fil blanc. Le matériel sera fourni par l'association. Nicole Dupuy pourra fournir des modèles de grilles à celles qui le souhaitent. Le montage se fera à la machine

• Le stage de rempaillage a regroupé 10 stagiaires, 2 autres sont intéressées.

Le rempaillage nécessite 700m de bande de 7 cm de large.

Nicole envisage un nouveau stage sans préparation de bandes.

• En prévision :

□ un stage de pojagi : le stage se déroule sur 2 jours, il pourrait avoir lieu en février ou mars. Catherine doit prendre contact avec la monitrice. Le coût d'une session s'élèverait à 300 euros pour le groupe et les kits pourraient être pris en charge par l'association

□ fabrication d'un sac : le modèle exécuté par Danielle, à partir d'un modèle proposé par Elisabeth plaît beaucoup. Elles encadreront un stage pour les personnes intéressées.

□ à l'étude un stage de boutsis sous l'égide de Danielle et Claudine

• **Le repas de fin d'année aura lieu le 9 juin.** Jasmine et Catherine confectionneront un poulet basquaise accompagné de riz. Ingrid s'occupera du dessert (fraises). Le repas est gratuit pour les adhérentes.

• **La journée de l'amitié** ( patchwork) est reconduite , elle se déroulera le **mardi 17 novembre 2015.**

• questions diverses :

□ le montant de la subvention allouée par la Mairie s'élève cette année à 150 euros. L'association dispose de :

- 1788,82 euros sur un livret

- 1491,56 euros sur son CC

- 100 euros de parts sociales

□ l'association compte 37 adhérentes pour l'année 2015

□ **une vente de livres et de tissus aura lieu le 9 juin 2015**

*Le prochain CA aura lieu le 3 juin 2015 à 10 h00 chez Anne-Marie*